

Méditation du 27^{ème} dimanche du Temps Ordinaire - Année B

Mois d'octobre : mois du Rosaire

1^{ère} lecture : Genèse 2, 18-24 ; Psaume 127 ; 2^{ème} lecture : Hébreux 2, 9-11 ; Évangile : Saint Marc 10,2-16

« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (Marc 10,9)

La première lecture et l'Évangile de ce dimanche sont une catéchèse sur les fondements du mariage. Elles nous font prendre conscience de l'intention originelle de notre Créateur et de notre Rédempteur. Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance. Dieu est un et communion. Il a voulu l'humanité une et communion : *« Il n'est pas bon que l'homme soit seul »* (Genèse 2,18) ; *« Ce que Dieu a uni que l'homme ne le sépare pas »* (Marc 10,9).

Le livre de la Genèse proclame l'égalité de l'homme et de la femme et non la domination de l'un sur l'autre ni la soumission de l'un à l'autre. Ils ont, tous deux, vocation à être sacrement d'amour. Ils ont mission à procréer à l'instar du Créateur.

Selon le dessein bienveillant du Créateur le couple humain incarne l'amour entre Dieu et son peuple. Il est l'expression concrète de la relation en Dieu et la clé de compréhension de la relation entre Dieu et son peuple. À l'instar de Dieu uni à son peuple par Alliance, l'homme est uni à la femme par le sacrement du mariage. Dieu qui est amour sans limites promeut l'amour humain pour le rendre semblable au sien.

L'union conjugale entre l'homme et la femme est sacrée et sacramentelle. C'est en raison de cela qu'elle était contractée dans un cadre juridique établi par la loi de Moïse. Cette loi était une contribution de Moïse au bonheur familial. Elle définit les devoirs et les obligations des conjoints et de la famille car cette dernière a une vocation et une mission propres tant dans la société que dans le monde de son temps.

À l'époque de la promulgation de la loi de Moïse comme à celle de Jésus la répudiation était autorisée dans la législation juive (Deutéronome 24,1-4) et le divorce admis par la loi romaine. Jésus, mis à l'épreuve par des pharisiens qui lui demandent : *« Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? »*, fait une remarque judicieuse en rappelant que la répudiation n'est pas un commandement reçu de Dieu. C'est une porte ouverte par Moïse en raison de la dureté du cœur de l'être humain. Elle est non conforme à la volonté initiale de Dieu. *« Au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »* (Marc 10,6-9).

Dès le commencement de la création, l'initiative de Dieu d'unir l'homme et la femme dans une relation conjugale a son fondement dans la fidélité même de Dieu. En tant qu'Amour, Dieu a créé l'humanité capable de répondre à son appel et de répandre son amour. Avant d'être un engagement mutuel entre l'homme et la femme, l'union conjugale est un don et un appel. Dieu donne à l'homme et à la femme de se recevoir mutuellement en toute liberté pour vivre l'amour dans la fidélité. Cette fidélité puise sa force en la fidélité inaltérable du Christ à son Église.

Le mariage est le lieu privilégié où les époux chrétiens reçoivent le don de l'Esprit-Saint pour répondre généreusement à cet appel et s'acquitter dignement de leur mission comme le précise l'épître pour les époux : *« Que ta bénédiction descende en abondance sur eux. Que l'Esprit-Saint les anime de ta force et les enflamme de ton amour, et qu'ils trouvent le bonheur dans leur engagement mutuel »*.

Le mariage est un appel à être témoin de la présence de l'amour de Dieu dans la communauté des hommes et dans le monde. L'amour des époux chrétiens est un signe pour le monde et dans le monde. La société a besoin de familles solides et fécondes. L'Eucharistie partagée les nourrit, les fortifie et leur donne d'être davantage des témoins d'une communion missionnaire.

Il n'est pas toujours facile de répondre à cet appel qui ne met pas à l'abri des difficultés, des tentations, des échecs. Les pharisiens ont voulu piéger Jésus. Lui recadre le débat en situant les personnes face au plan de Dieu. Notre Église est aussi confrontée aujourd'hui à la même question. Elle est fidèle à sa mission en rappelant la loi inscrite par Dieu et aussi en apportant consolation et miséricorde à celles et ceux qui souffrent l'échec.

Accueillons avec bonté celles et ceux qui ne peuvent pas rester fidèles, qui se séparent, qui recommencent leur vie. Aimons-les comme Jésus nous a tous aimés, sans jugement.

En ce mois du Rosaire, ayons aussi à cœur de prier pour les jeunes couples qui s'engagent dans le mariage. Confions toutes les familles à Maman Marie. Que Saint Michel les accompagne et les garde.

L'extrait de la lettre aux Hébreux, proposée en deuxième lecture, rappelle l'amour du Christ pour nous tous, un amour fidèle jusqu'au sacrifice de sa vie sur la Croix. Et l'Évangile conclut par Jésus accueillant les enfants. Il attend que nous allions tous à lui comme les enfants, avec un esprit de confiance, d'abandon qui nous jette dans les bras du Père.